Les couleurs du Pays

JUILLET 2021 #37

LE MAGAZINE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DU PAYS DE NIEDERBRONN-LES-BAINS

Pays de Niederbronn-les-Bains

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Terre d'innovations par tradition

ENVIRONNEMENT

Gestion et protection des milieux aquatiques

P. 12

L'INSTITUTION

Le nouveau Conseil communautaire

P. 6

LES GRANDS PROJETS

Une nouvelle identité visuelle pour une nouvelle dynamique

P. 8

LA VIE DE LA COLLECTIVITÉ

De nouveaux accueils périscolaires

P.19

SOMMAIRE

L'INSTITUTION 4-7

- Le nouveau Conseil communautaire
- Trombinoscope des Conseillers communautaires

LES GRANDS PROJETS 8-11

- Une nouvelle charte graphique pour une nouvelle dynamique
- La fibre arrive sur le territoire
- Plateforme de e-commerce *Shop Bi Uns*
- Optimisation et développement des accueils périscolaires

DOSSIER ENVIRONNEMENT 12-14

- Gros plan sur la GEMAPI
- Les vergers, notre patrimoine

NOS VILLES ET VILLAGES 15-16

- La commune de Dambach
- La commune de Gumbrechtshoffen

PORTRAIT 17

- Fernand Feig

LA VIE DE LA COLLECTIVITÉ 18-21

- Le centre de vaccination
- Un nouveau local pour la vente de jus de pomme
- Le Relais des Assistantes Maternelles (RAM)
- Bien vivre votre retraite : ateliers de sophrologie
- Le tri des déchets s'invite à la « La Fraternelle »
- D-MARCHE : lutter contre la sédentarité pour bien vieillir
- Enfance-Jeunesse
- Un partenariat avec Kellogg's autour des petits-déjeuners
- Remise d'un don à l'épicerie sociale « La Fraternelle »

TRIBUNE D'EXPRESSION 22

ACTUALITÉS 23-24

- Horaires d'ouverture du siège de la Communauté de communes
- Du nouveau pour le service d'enlèvement des ordures ménagères
- Festival *Mômes en Scène*
- Nettoyage de printemps
- Dispositif PIG Rénov'Habitat
- La quinzaine des aînés
- Vente directe de produits de la ferme
- TV3V

Directeur de publication : Patrice Hilt, Président

Crédits Photo : CCPN, Adeline Wagner Photographe, Commune de Dambach, Commune de Gumbrechtshoffen.
Dépôt légal : 06/2021 – 12 000 exemplaires

Conception & réalisation : *BlitzStudio*
Impression : Ott Imprimeurs – Wasselonne

DAMBACH-NEUNHOFFEN · GUMBRECHTSHOFFEN
GUNDERSHOFFEN-GRIESBACH-EBERBACH
MERTZWILLER · MIETESHEIM
NIEDERBRONN-LES-BAINS · OBERBRONN · OFFWILLER
REICHSHOFFEN-NEHWILLER · ROTHBACH
UTTENHOFFEN · WINDSTEIN · ZINSWILLER

Pays de Niederbronn-les-Bains
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
Terre d'innovations par tradition

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE NIEDERBRONN-LES-BAINS
5 place du Bureau Central · 67110 NIEDERBRONN-LES-BAINS
Tél. 03 88 05 86 86
Du lundi au vendredi de 9h à 12h, l'après-midi sur rendez-vous
Fermé le mercredi après-midi
www.ccpaysniederbronn.fr
@ccpaysniederbronn

Mesdames, Messieurs,
Chers amis,

À lui seul, le nouveau magazine que vous êtes en train de lire illustre la volonté de la nouvelle équipe dirigeante de notre Communauté de communes d'inscrire celle-ci dans une nouvelle ère. Nouveaux élus, nouvelles idées, nouveaux projets, nouvelles dynamiques… Le ton est donné : celui du changement, en conservant bien évidemment les acquis qui ont été forgés avec conviction par nos prédécesseurs. Le rythme est également marqué : celui de l'accélération, en veillant à ne pas confondre vitesse et précipitation. Avec mes collègues, nous souhaitons inscrire pleinement notre belle collectivité dans la modernité et l'efficacité. Elle doit être dynamique et audacieuse, et mettre en avant, à chaque instant, les innombrables richesses qui font la notoriété de nos villes et villages.

Les atouts que nous avons à faire valoir sont nombreux, et nous comptons bien les valoriser davantage encore. La feuille de route est simple : pour les communes, la Communauté de communes doit être un facilitateur de projet ; pour sa population, elle doit être un vecteur de bien-être et d'amélioration de la vie quotidienne. Le tout est guidé par la boussole de l'intérêt général.

En à peine un an, le chemin parcouru est déjà important : approbation définitive du plan local d'urbanisme intercommunal ; déploiement de la fibre optique dans toutes les communes ; ouverture d'une nouvelle structure périscolaire à Gundershoffen, Dambach-Windstein et Offwiller-Rothbach ; optimisations des structures périscolaires à Niederbronn-les-Bains, Reichshoffen et Mertzwiller ; ouverture d'un centre de vaccination contre la Covid-19… Bon nombre d'autres projets suivront. En interne, les réformes vont également bon train avec, notamment, une réorganisation complète des services et plusieurs recrutements.

L'image de notre collectivité a elle aussi évolué car, à notre époque, la forme est toute aussi importante que le fond. Une nouvelle charte graphique a ainsi été travaillée par les élus pendant plusieurs mois, lesquels ont été accompagnés dans cette réflexion par une agence de communication de renom. Au final, une nouvelle identité visuelle a été retenue. Elle comprend un nouveau logo ou encore un slogan. Le journal de l'intercommunalité a lui aussi été repensé, tant dans sa structure que dans son contenu. Dans quelques semaines, un nouveau site internet complètera le tout.

Tout sera mis en œuvre pour rendre notre territoire encore plus beau, encore plus attractif, afin que chacun s'y sente bien.

Telle est le cap que je vous propose.

Je reste à votre écoute et vous souhaite, à présent, une belle lecture !

Avec toutes mes amitiés,

Patrice Hilt
Président de la Communauté
de communes du Pays
de Niederbronn-les-Bains

Le nouveau Conseil commu

Le Conseil communautaire est l'organe délibérant d'une Communauté de communes. Y siègent les représentants des communes membres, selon des règles précisément fixées par la loi. Le renouvellement des Conseils municipaux, qui s'est opéré au printemps 2020, a été suivi par le renouvellement du Conseil communautaire de la Communauté de communes du Pays de Niederbronn-les-Bains.

Pays de Niederbronn-les-Bains
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
Terre d'innovations par tradition

La séance d'installation des nouveaux élus communautaires s'est déroulée le lundi 8 juin 2020 dans la salle des fêtes de Gundershoffen. Autour de la table, et dans le strict respect des gestes barrières, se sont retrouvés les représentants des communes de Dambach (deux), Gumbrechtshoffen (deux), Gundershoffen (cinq), Mertzwiller (cinq), Mietesheim (un), Niederbronn-les-Bains (six), Oberbronn (trois), Offwiller (deux), Reichshoffen (huit), Rothbach (un), Uttenhoffen (un), Windstein (un) et Zinswiller (un).

Après avoir été installés dans leurs fonctions par le Président sortant Fernand Feig, les trente-neuf élus communautaires ont procédé à l'élection du nouveau Président de l'intercommunalité. C'est le Maire d'Offwiller, Patrice Hilt, qui a été élu à cette fonction pour la nouvelle mandature 2020-2026. Quelques instants auparavant, il avait exprimé sa candidature oralement, lors d'un discours dans lequel il a posé son projet de territoire ainsi que ses valeurs. Son élection a été suivie par l'élection de ses vice-présidents.

Patrice Hilt est âgé de 47 ans. Après avoir obtenu son baccalauréat, il a fait des études de droit qui se sont achevées dix années plus tard par l'obtention du grade universitaire de Docteur en droit. Celui-ci lui a permis d'être recruté en 2005 par l'Université de Strasbourg en qualité de Maître de Conférences en droit privé et sciences criminelles. Ses spécialités scientifiques sont le droit civil, la procédure civile et le droit pénal. L'une de ses fiertés est d'avoir accompli une année sous les Drapeaux en qualité d'officier instructeur à l'École des Officiers de la Gendarmerie Nationale située à Melun, au Sud de Paris. À Offwiller, il est entré au Conseil municipal en 1995, à l'âge de 22 ans. Après un premier mandat de conseiller, il a ensuite occupé un mandat d'adjoint au Maire de 2002 à 2008, date à laquelle il a été élu pour la première fois Maire de son village. Et c'est avec bonheur qu'il a été reconduit dans cette fonction en 2014, puis en mai 2020. En tant qu'élu local, il a toujours montré beaucoup d'intérêt voire d'appétence pour la Communauté de communes du Pays de Niederbronn-les-Bains. Il y siége depuis sa création, en 1999, d'abord en qualité de conseiller communautaire puis, de 2014 à

nautaire

2020, en qualité de vice-président en charge notamment de l'urbanisme.

Dans son engagement au quotidien, ses mots d'ordre sont la transparence, la sincérité des échanges, le respect des décisions prises ainsi que l'égalité de traitement, tant entre les administrés qu'entre les communes membres de l'intercommunalité. Il a également à cœur de faire suivre les paroles d'actes et, ainsi, de concrétiser dans des délais qui doivent rester raisonnables les projets décidés par les instances communautaires.

Le Bureau restreint et le Bureau

Aux côtés du Conseil communautaire fonctionnent deux autres structures : le Bureau restreint et le Bureau.

Le Bureau restreint est l'organe exécutif de l'intercommunalité. Il est composé du Président de la Communauté de communes et de ses Vice-présidents. Pour la mandature 2020-206, six Vice-présidents entourent le Président Patrice Hilt, lequel a défini très précisément les missions de chacun :

Président
Patrice Hilt (Maire d'Offwiller) :
Mutualisation, Communication, Commande publique, Politique associative

1er Vice-président
Hubert Walter (Maire de Reichshoffen) :
Économie, Attractivité territoriale et touristique

2ème Vice-présidente
Anne Guillier (Maire de Niederbronn-les-Bains) :
Développement durable et éco-tourisme

3ème Vice-président
Daniel Beck (Adjoint au Maire de Gundershoffen) :
Travaux - Équipements

4ème Vice-présidente
Valérie Denni (Adjointe au Maire de Mertzwiller) :
Habitat – Urbanisme - Nouvelles technologies de l'information et de la communication

5ème Vice-président
Patrick Bettinger (Maire d'Oberbronn) :
Finances – Ressources humaines

6ème Vice-président
Jean-Marie Ott (Maire de Mietesheim) :
Services et solidarités

Ce Bureau restreint se réunit toute l'année, chaque lundi après-midi, en présence de Carole Fabacher, Directrice Générale des Services de la Communauté de communes. Selon les besoins, d'autres agents de l'intercommunalité y sont conviés, voire des personnes extérieures. Lors de ces réunions hebdomadaires, les discussions portent sur les dossiers en cours et ceux à venir. Les échanges doivent permettent au Président de prendre les meilleures décisions, dans le respect des statuts et des orientations prises par le Conseil communautaire. Pour cela, les compétences et expériences de chacun constituent une réelle richesse.

Le Bureau, quant à lui, est l'organe politique de l'intercommunalité. Il est composé de l'ensemble des Maires des communes membres. Cette assemblée se réunit en moyenne toutes les six semaines. S'y ajoutent, chaque année, deux séminaires de travail, l'un au printemps et l'autre à l'automne. Durant ces rencontres, le Président Patrice Hilt informe ses collègues Maires des actualités de la Communauté de communes, leur expose dans le détail l'état d'avancement de chaque dossier et leur soumet les points qui nécessitent une décision politique. Véritable lieu d'échange et de discussions, le Bureau permet également, et de manière réciproque, à chaque Maire de soumettre à ses collègues les problématiques particulières rencontrées dans sa commune.

TROMBINOSCOPE

DES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE NIEDERBRONN-LES-BAINS

Patrice HILT
PRÉSIDENT

Pays de Niederbronn-les-Bains
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
Terre d'innovations par tradition

Hubert WALTER
1ER VICE-PRÉSIDENT
Reichshoffen

Anne GUILLIER
2ÈME VICE-PRÉSIDENTE
Niederbronn-les-Bains

Daniel BECK
3ÈME VICE-PRÉSIDENT
Gundershoffen

Valérie DENNI
4ÈME VICE-PRÉSIDENTE
Mertzwiller

Patrick BETTINGER
5ÈME VICE-PRÉSIDENT
Oberbronn

Jean-Marie OTT
6ÈME VICE-PRÉSIDENT
Mietesheim

Joël HERZOG
Dambach

Christophe GASSER
Dambach

Estelle DUCHMANN
Gumbrechtshoffen

Nicolas JOST
Gumbrechtshoffen

Victor VOGT
Gundershoffen

Sylvia LEININGER
Gundershoffen - Griesbach

Anne BECKER
Gundershoffen

Jacky LUX
Gundershoffen

Michel SCHWEIGHOEFFER
Mertzwiller

Alain GUNKEL
Mertzwiller

Claudia ZIMMER
Mertzwiller

Serge FEURER
Mertzwiller

Bruno WALD
Niederbronn-les-Bains

Martine KLEIN
Niederbronn-les-Bains

Gilbert KETTERING
Niederbronn-les-Bains

Gillonne PRINTZ
Niederbronn-les-Bains

Jonathan SOMMER
Niederbronn-les-Bains

Elisabeth BUCHI
Oberbronn

Bruno SPAGNOL
Oberbronn

Christophe DOHRMANN
Offwiller

Marie-Hélène NICOLA
Reichshoffen

Pierre-Marie REXER
Reichshoffen

Eliane WAECHTER
Reichshoffen

Julien SILVA
Reichshoffen

Elodie REPPERT
Reichshoffen

Serge KOCH
Reichshoffen

Marc HASSENFRATZ
Reichshoffen

Pascal KLEIN
Rothbach

Thomas BAUER
Uttenhoffen

Steeve OMPHALIUS
Windstein

Christophe WERNERT
Zinswiller

Sébastien DOMERACKI
Zinswiller

Une nouvelle identité visuelle pour une nouvelle dynamique

Une nouvelle identité visuelle a été déployée depuis le 3 mai dernier sur l'ensemble des supports de communication de la Communauté de communes.

Cette nouvelle identité visuelle se veut moderne, dynamique et souhaite véhiculer une image positive du territoire. En harmonie avec les valeurs du territoire, la symbolique met en lumière ses éléments caractéristiques, attractifs et remarquables.

Le logotype, pilier de cette nouvelle identité graphique, est composé d'une symbolique propre au territoire, à savoir l'eau, la nature, l'industrie et les habitants. Ces derniers viennent en complément du logotype, et sont déclinés sur différents supports.

Cette symbolique a été élaborée autour de ce qui constitue l'identité du Pays de Niederbronn-les-Bains, c'est-à-dire son patrimoine (châteaux, ruines, sources, thermalisme...), ses paysages (vergers, forêts, cours d'eau, massif, grès des Vosges...) et son héritage économique et industriel (De Dietrich, Alstom, Cogifer...).

Pays de Niederbronn-les-Bains

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Terre d'innovations par tradition

Un slogan intitulé « Terre d'innovations par tradition », totalement en adéquation avec les valeurs du territoire, vient compléter la charte graphique.

Le nouveau magazine intercommunal, désormais intitulé « Les couleurs du Pays », a été totalement relooké avec davantage de pages, un format à l'italienne ainsi qu'une mise en page plus attrayante qui invite à la lecture.

Prochainement, un nouveau site internet, actuellement en construction, sera mis en ligne. Le nouveau logo sera également apposé sous les panneaux d'entrées d'agglomérations. D'autres supports, qui permettront de décliner cette charte, seront développés tout au long de la mandature.

Cette nouvelle identité est le fruit du travail de réflexion de la Commission Communication qui, dans ses choix, a été accompagnée par l'agence de communication *Les Créatonautes*.

La Fibre arrive sur le territoire

La Communauté de communes du Pays de Niederbronn-les-Bains et le groupe Altitude infrastructure ont signé le 17 février dernier un contrat de déploiement de la fibre optique sur l'ensemble des communes membres.

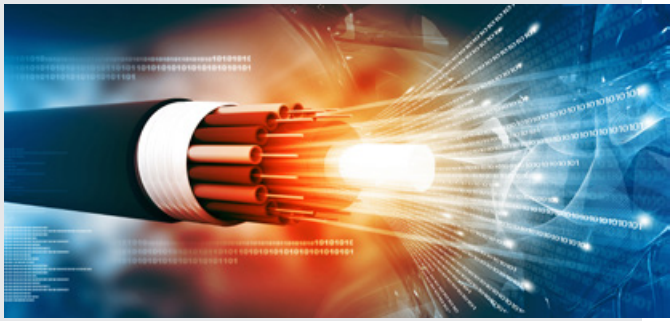

Le déploiement de la fibre optique sur l'ensemble des treize communes de l'intercommunalité du Pays de Niederbronn-les-Bains était en discussion depuis plusieurs mois. La nouvelle équipe, en place depuis juin 2020, en a fait un dossier prioritaire car les enjeux sont considérables, tant pour le territoire que pour ses entreprises et sa population.

La situation était complexe sur le territoire. Toutes les communes n'étaient pas inscrites dans la tranche ferme du plan de déploiement du très haut débit que la région Grand Est a confié à la société Rosace. Seules les communes de Rothbach, Offwiller, Dambach, Windstein et Mietesheim ont pu en bénéficier.

Deux solutions étaient alors envisageables pour les autres villes et villages (Gumbrechtshoffen, Gundershoffen, Mertzwiller, Niederbronn-les-Bains, Oberbronn, Reichshoffen, Uttenhoffen et Zinswiller) : soit souscrire à la tranche conditionnelle proposée par la Région, soit contracter avec un autre opérateur de réseau conventionné.

Le conseil communautaire a choisi de retenir l'offre commerciale de l'entreprise Altitude infrastructure. Cette

dernière lui a paru être la mieux-disante pour plusieurs raisons : tout d'abord, elle permet un déploiement identique de la fibre sur l'ensemble des communes, de sorte que toute la population puisse bénéficier d'un service équivalent ; ensuite, elle écarte toute interruption de service et évite ainsi que certaines communes ne se retrouvent sans accès au haut débit.

Le coût de l'opération a également pesé dans les discussions : là où certains opérateurs demandaient à la collectivité une participation financière pouvant atteindre plusieurs centaines de milliers d'euros, le groupe Altitude infrastructure se propose de déployer la fibre en prenant en charge l'ensemble des frais induits.

La 17 février dernier, le Président de la Communauté de communes Patrice Hilt a signé officiellement la convention de programmation et de suivi FttH *(fiber to the Home)* avec Lionel Anselmo, Vice-président de l'entreprise Altitude infrastructure.

Les travaux de déploiement ont déjà débuté et sont menés en étroite concertation avec toutes les communes concernées. L'objectif est d'équiper de la fibre optique l'ensemble du Pays de Niederbronn-les-Bains d'ici 2022.

Plateforme e-commerce *Shop Bi Uns*

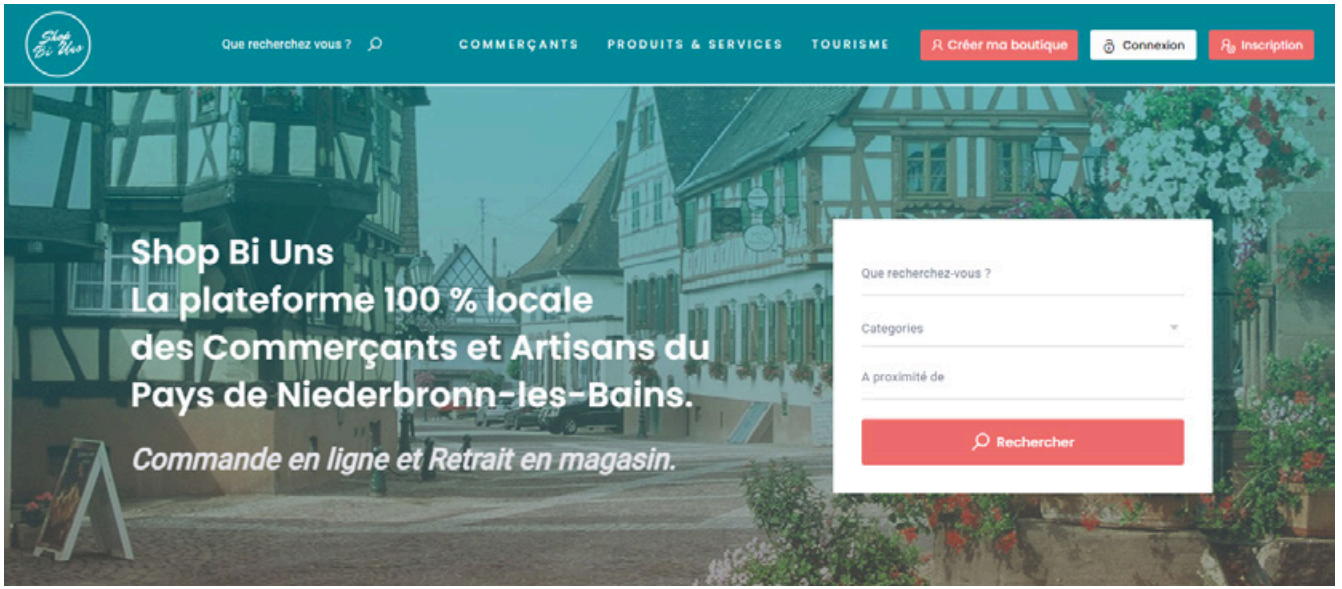

Se faire plaisir et soutenir les commerçants locaux tout en respectant les gestes barrières est désormais possible grâce à la plateforme d'e-commerce 100 % locale du territoire : « Shop Bi Uns » !

La Communauté de communes, soucieuse de soutenir l'économie locale durement touchée par les conséquences de la crise sanitaire, a décidé en début d'année d'encourager les consommateurs à privilégier les achats locaux.

Une plateforme de e-commerce et de click & collect 100 % locale **www.shopbiuns.fr** a été développée avec l'appui technique de la startup Ma boutique en ville. Cet outil permet d'aider les artisans et commerçants du territoire à s'adapter aux nouveaux comportements d'achat en ligne qui se sont renforcés durant la crise, mais aussi de faciliter les achats des habitants auprès de leurs commerçants.

La plateforme www.shopbiuns.fr permet aux professionnels de créer une e-boutique autonome et personnalisée, de bénéficier d'un référencement Internet optimisé mais surtout de proposer de nouveaux services à leurs clients.

Pour la première année, les commerçants et artisans des treize communes de la Communauté de communes peuvent s'inscrire gratuitement sur la plate-forme de vente.

Gratuit, facile et accessible à tous !

Shop Bi Uns n'est pas un simple annuaire des professionnels (commerçants, artisans et restaurateurs) du territoire. Les fonctionnalités leur permettent d'être recensés et être visibles de tous, mais aussi de créer leur propre boutique en ligne pour valoriser leurs produits.

Actuellement, plusieurs dizaines de commerçants, artisans et restaurateurs ont déjà créé leur boutique en ligne et plus de 300 produits sont disponibles sur Shop Bi Uns.

N'hésitez plus aller sur www.shopbiuns.fr et soutenez vos commerçants !

Prochainement, une application smartphone devrait compléter le dispositif.

Optimisation et développement des accueils périscolaires

Le Cabinet *Stratégie et Gestion publiques* a été mandaté par la Communauté de communes voilà plusieurs mois pour établir un diagnostic de territoire et accompagner la collectivité dans une réflexion portant sur le développement et l'optimisation des accueils périscolaires.

L'objectif recherché par les élus est de rendre le territoire plus attractif, en proposant un même service à l'ensemble des familles et dans l'ensemble des communes.

Dans le cadre de ce diagnostic, des **axes de développement** ont été proposés par les experts :

GUMBRECHTSHOFFEN - ZINSWILLER - OBERBRONN

- création d'un accueil périscolaire dans le bâtiment de l'école maternelle de Gumbrechtshoffen, pouvant accueillir 50 enfants de 3 à 11 ans,
- création d'une cuisine et d'une salle de restauration,
- adaptation des sanitaires enfants,
- deux salles d'activités existantes.

OFFWILLER - ROTHBACH

- création d'un accueil périscolaire au rez-de-chaussée de l'école primaire d'Offwiller, pouvant accueillir 30 enfants de 3 à 11 ans,
- création d'une cuisine,
- adaptation des sanitaires,
- une salle d'activités existante et mutualisation de la salle de motricité possible.

DAMBACH - WINDSTEIN

- création d'un accueil périscolaire avec l'extension de l'école maternelle pour créer une cuisine et une salle de restauration. Mutualisation de la salle d'activité et des sanitaires avec l'école maternelle.
- création d'une garderie périscolaire pouvant accueillir 20 enfants en mutualisant la salle d'activité et les sanitaires avec l'école maternelle et repas organisé avec un restaurateur.

Des **axes d'optimisation** de certains sites existants ont également été proposés, notamment pour les accueils suivants :

GUNDERSHOFFEN

- accueil des enfants de maternelle avec mise à disposition d'une salle supplémentaire au sein de la salle polyvalente de Gundershoffen.
- mise à disposition d'une salle de classe jouxtant l'accueil périscolaire afin d'accueillir 20 enfants de 3 à 6 ans.

MERTZWILLER

- augmentation des effectifs accueillis grâce à la mise à disposition d'un espace complémentaire d'accueil au sein de l'Espace Grappelli d'une douzaine de places.

Après concertation avec les communes concernées, le Conseil communautaire a décidé de **concrétiser** les propositions suivantes, dès la rentrée scolaire 2021/2022 :

- **un accueil périscolaire à Dambach-Windstein :**

  au sein de l'école élémentaire sise 42 rue principale à Dambach pour 20 enfants de 3 à 11 ans, de 11h30 à 13h30 et de 16h à 18h30, avec le partage des locaux de la maternelle. La restauration du midi se déroulera au Mille Club, 1 rue du Hohenfels également à Dambach, en liaison chaude.

- **un accueil périscolaire à Offwiller-Rothbach :**

  au sein de l'école élémentaire sise 3 rue des Ecoles à Offwiller pour 30 enfants de 3 à 11 ans, de 11h30 à 13h30 et de 16h à 18h30. Cet accueil regroupera les enfants scolarisés en RPI de Rothbach et Offwiller. La commune d'Offwiller mettra à disposition du périscolaire une salle d'activité, une salle de restauration ainsi qu'une salle d'évolution partagée avec l'école. Une cuisine sera également mise en place afin de permettre une restauration en liaison froide.

- **un accueil périscolaire « maternelles » à Gundershoffen :**

  au sein de l'école maternelle de Gundershoffen, sise 7 rue des Tuiles à Gundershoffen, pour 30 enfants de 3 à 6 ans, de 11h30 à 13h30 et de 16h à 18h30, où une salle de classe inoccupée sera mise à disposition.

La restauration du midi se déroulera au sein d'un bâtiment situé à 200 m de l'école (7 rue de la Paix), en liaison chaude.

En ce qui concerne les axes d'optimisation, deux sites existants vont voir leurs effectifs augmenter :

- **L'accueil périscolaire de Mertzwiller** avec une augmentation de 12 places permettant ainsi d'accueillir 72 enfants à midi et 48 le soir. La mise à disposition d'une salle supplémentaire a permis cette augmentation tout en conservant l'accréditation de Jeunesse et Sport.

- **L'accueil périscolaire de Niederbronn-les-Bains primaire** avec une augmentation de 10 places permettant ainsi d'accueillir 80 enfants à midi et 56 le soir.

La restauration se déroulant au collège de Niederbronn-les-Bains, c'est grâce à l'aval du Principal d'augmenter la capacité d'accueil au sein du réfectoire que ce projet a pu voir le jour.

Ces développements et ces optimisations vont évidemment accroître le personnel de la Communauté de communes de plusieurs nouveaux agents.

Si vous **êtes titulaire d'un BAFA ou d'un CAP AEPE** et souhaitez rejoindre nos équipes, n'hésitez pas à envoyer votre *curriculum vitae* ainsi qu'une lettre de motivation à **recrutement@ccpaysniederbronn.fr**. Différents postes dans l'animation en structure d'accueil périscolaire sont à pourvoir.

Qu'est-ce que la GEMAPI ?

La directive-cadre sur l'eau et la directive-inondations ont fixé un cadre ainsi que des objectifs ambitieux en matière de gestion équilibrée de la ressource en eau. L'objectif fondamental visé par ces textes européens est la gestion intégrée des bassins hydrographiques.

De cette volonté découle la loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (loi dite MAPTAM), créant une compétence ciblée et obligatoire relative à la GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI). Depuis le 1er janvier 2018, la Communauté de communes du Pays de Niederbronn-les-Bains exerce cette nouvelle compétence.

L'intercommunalité s'est engagée à entreprendre les différentes missions liées à cette compétence en respectant scrupuleusement les prescriptions posées à l'article L.211-7 du Code de l'environnement. L'objectif est d'articuler l'aménagement du territoire ainsi que l'urbanisme avec la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations, mais aussi de favoriser la mise en place de programmes de gestion des ouvrages hydrauliques et des milieux aquatiques ou encore de répondre aux exigences posées par les normes européennes avec une maîtrise d'ouvrage gérée par la collectivité.

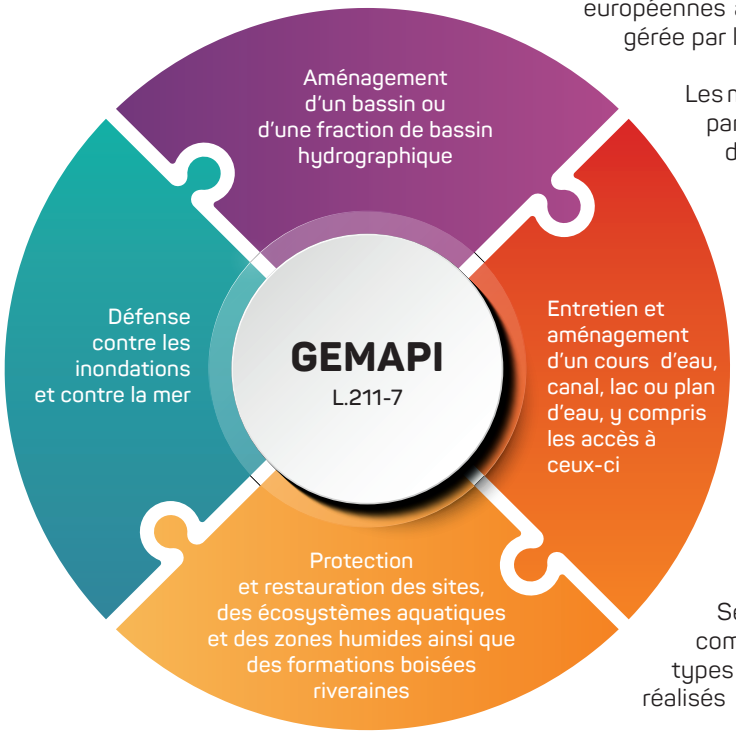

Les missions rendues obligatoires par l'article L.211-7 du Code de l'environnement sont détaillés dans le schéma ci-contre.

L'application de la GEMAPI

La Communauté de Communes effectue de nombreux travaux afin de restaurer et préserver les cours d'eau et les zones humides du territoire.

Selon les missions liées à la compétence GEMAPI, divers types d'études et de travaux sont réalisés par l'intercommunalité dont, notamment, des aménagements visant à préserver, réguler ou restaurer les caractères hydrologiques ou géomorphologiques des cours d'eau. Il en est ainsi, par exemples, de :

- la définition et la gestion d'aménagements hydrauliques,
- la création ou la restauration des zones de rétention temporaire des eaux de crues ou de ruissellement,
- la création ou la restauration de zones de mobilité d'un cours d'eau.

L'entretien courant des cours d'eau revient aux propriétaires riverains, selon les devoirs du propriétaire riverain fixés à l'article L.215-14 du Code de l'environnement. Le propriétaire riverain est tenu à un « *entretien régulier du cours d'eau, notamment par enlèvement des dépôts, embâcles et débris, flottants ou non, par élagage ou recépage de la végétation des rives.* »

Il est donc tenu de maintenir la rivière dans son profil d'équilibre, de permettre l'écoulement naturel des eaux et de contribuer à son bon état écologique ou à son bon potentiel écologique. La collectivité n'a vocation à intervenir qu'en cas de défaillance du propriétaire (auquel cas l'intervention sera facturée à ce dernier) ou lors d'opérations d'intérêt général ou encore en cas d'urgence.

Concrètement, l'entretien consiste à l'enlèvement des embâcles obstruant l'écoulement des eaux, du transit sédimentaire et de la libre circulation des espèces piscicoles. Il faut également savoir qu'il est strictement interdit de jeter des débris végétaux (tontes de pelouses, branches ou troncs d'arbres) ou tous autre type de déchet dans ou aux abords de la rivière. Un excès de matière organique dans l'eau provoque une forte consommation d'oxygène et nuit à la qualité de l'eau. Cette réaction est particulièrement vive dans les rivières gréseuses des Vosges du Nord qui sont des milieux assez pauvres.

D'autres contraintes de gestion sont à respecter, notamment :

- l'interdiction d'intervention dans le lit mineur du cours d'eau entre le 1er avril et le 14 novembre,
- l'arrêté préfectoral de nidification du Bas-Rhin du 15 mars 2002, interdit la taille des haies et des arbres durant la période de reproduction et de nidification des oiseaux, entre le 15 mars et le 31 juillet.

La défense contre les inondations consiste en la gestion et la réalisation d'ouvrages de protection contre les inondations (digues, ouvrages publics nécessaires,...). Afin de prévenir les inondations, une servitude sur certains terrains (art. L.566-12-2 du Code de l'environnement) ou encore des opérations de gestion intégrée peuvent être mises en place afin de ralentir l'évolution des inondations.

Dans le cadre de la protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques, des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines, les interventions consistent à :

- restaurer hydromorphologiquement des cours d'eau, c'est-à-dire rétablir leurs caractéristiques hydrologiques et morphologiques ainsi que la continuité écologique des cours d'eau,
- protéger et restaurer les zones humides (valeur environnementales, touristique, paysagère, cynégétique et écologique).

Actuellement, plusieurs travaux et études sont effectués sur le territoire de la Communauté de communes dans le but d'améliorer le bon état écologique, de restaurer les milieux aquatiques et zones humides ou encore de limiter les inondations.

« Nous espérons pouvoir compter sur l'engagement de chacun pour que nos cours d'eau, part entière de la richesse de notre territoire, soient préservés, tout comme faune et flore de ces milieux aquatiques ! » **souligne Anne Guillier, Vice-présidente en charge de l'écotourisme et du développement durable au sein de la Communauté de communes du Pays de Niederbronn-les-Bains.**

Les vergers, notre patrimoine !

Dans le cadre de la dynamique engagée en faveur des vergers hautes et demi-tiges, la Communauté de communes soutient les habitants du territoire dans une démarche globale en faveur de la préservation des vergers.

Depuis de nombreuses années, la Communauté de communes propose des aides aux propriétaires de vergers pour l'achat de plants. Cette aide porte sur tout arbre haute tige planté hors zone urbanisée ou en fond de parcelle dans une zone constructible (en limite d'une zone naturelle ou agricole). Une subvention de 50 % d'un coût plafonné à 30 €/plant peut être accordée à tout propriétaire. Pour tout arbre demi-tige planté dans les mêmes conditions, une subvention de 40 % peut être accordée.

Afin de favoriser la rénovation des vergers, des travaux de taille des arbres et d'entretien de parcelles peuvent être confiés par les propriétaires à une équipe en insertion sociale et professionnelle encadrée par un moniteur arboricole. La Communauté de communes aide alors les propriétaires à hauteur de 50% du coût total des travaux effectués dans le cadre d'un partenariat avec la structure d'insertion APOIN.

Des cours de tailles et des conseils sont donnés lors d'évènements organisés par les associations d'arboriculture du territoire, situées sur Reichshoffen, Niederbronn-les-Bains, Gumbrechtshoffen et Mietesheim.

Pour ne pas laisser des vergers à l'abandon, la Communauté de communes anime une bourse aux vergers tout au long de l'année afin de mettre en relation les personnes souhaitant vendre ou louer leurs vergers et les personnes souhaitant acheter ou s'occuper de vergers.

Les vergers, notre patrimoine ! (suite)

L'Association Loisirs et Culture (ALC) de Gumbrechtshoffen propose aux propriétaires de pommiers, lors de la saison de récolte, d'apporter leurs pommes à Mietesheim (ancienne usine Cidou) et de les transformer en jus de pommes.

La Communauté de communes est également attachée à la longue tradition de valorisation de la châtaigne sur le territoire. Dans le cadre du programme transfrontalier « la Châtaigne dans l'espace du Rhin supérieur » dont le volet de valorisation a été porté par le Syndicat de coopération pour le Parc Naturel Régional des Vosges du Nord, la Communauté de communes du Pays de Niederbronn-les-Bains a décidé d'aménager, en 2014, un atelier d'épluchage de châtaignes avec, pour objectif, de faciliter et d'encourager l'utilisation de ce fruit emblématique des Vosges du Nord. Cet atelier d'épluchage de châtaignes ouvert uniquement lors de la saison de la châtaigne, est situé au 13 rue d'Uttenhoffen à Gundershoffen, au sous-sol de l'épicerie sociale. Depuis 2020, le fonctionnement de l'atelier est assuré par l'association UTILECO, œuvrant pour l'insertion professionnelle. Le prix de la prestation est fixé à 5,50 € par kilo de châtaignes à traiter (épluchées, lavées, blanchies et mises sous vide) pour les particuliers qui amènent leurs propres châtaignes (10 kg minimum). Sans apport de châtaignes, le prix est de 12€ le kilo de châtaignes épluchées sous vide.

À NOTER

Le programme 2021 d'entretien de la végétation débutera le 30 août et se déroulera jusqu'au 15 octobre. La Communauté de communes, en tant que maître d'ouvrage, en a délégué la maîtrise d'œuvre au bureau d'études ARTELIA. Quant aux travaux, ils seront effectués par la Collectivité européenne d'Alsace (CeA). Un courrier a été envoyé aux propriétaires riverains concernés par l'intervention, afin de les prévenir et de connaître leur intention relative à l'évacuation du bois. Au préalable de la coupe, un marquage sera effectué par la CeA. Les propriétaires pourront demander à récupérer le bois coupé sur leurs parcelles, en contactant la CeA.

Cette année, les communes concernées par ces travaux d'entretien sont :

- Dambach et Windstein sur le Schwarzbach,
- Reichshoffen sur le Lauterbach et le Schwarzbach,
- Niederbronn-les-Bains sur le Lauterbach,
- Gundershoffen sur le Falkensteinerbach et la Zinsel du Nord,
- Mietesheim, Uttenhoffen, Gumbrechshoffen et Zinswiller sur la Zinsel du Nord.

La commune de Dambach

La commune de Dambach se situe dans une charmante vallée du canton de Reichshoffen, en plein cœur du massif des Vosges du Nord. Elle est composée des villages de Dambach et de Neunhoffen ainsi que de deux hameaux, Wineckerthal et Neudoerfel.

Les actualités de la commune

Les projets en cours

En 2020, l'équipe municipale réunie autour du maire sortant, Joël Herzog, s'est fixée les objectifs suivants pour les six années à venir :

- améliorer le cadre de vie des habitants (voirie communale, espaces verts, fleurissements, éclairage public, sécurisation et mise en valeur des entrées des villages...),
- soutenir et développer la vie locale (recherche d'une solution pour une nouvelle salle polyvalente, mise en valeur de l'aire naturelle de camping et du complexe situés autour du Mille Club...),
- encourager et développer les activités liées à l'enfance et à la jeunesse (rechercher une solution pour un accueil périscolaire, accompagner les projets d'école...),
- informer régulièrement la population (bulletin municipal, site internet...).

Les manifestations phares

La vie associative est très développée dans la commune. Pas moins de huit associations sont regroupées au sein de l'inter-associations (Inas), présidée par Martial Neusch. Le calendrier des fêtes de 2021 comporte près d'une quarantaine de manifestations. Parmi ces événements, relevons trois manifestations phares : la **fête de la myrtille** le 18 juillet ; les **Photo'folies**, le 12 septembre et la **marche gourmande**, le 19 septembre.

Dambach

Maire : **Joël Herzog**
Superficie : **3 050 ha**
Population (au 1er janvier 2021) : **750 habitants**
Coordonnées :
1 rue du Hohenfels - 67110 DAMBACH
Tél. : 03 88 09 24 08
Mail : **commune.dambach@wanadoo.fr**
Web : **www.communededambachneunhoffen.net**
Ouverture de la Mairie :
Lundi de 8h à 12h - Mardi de 13h à 18h
Vendredi de 14h à 18h

Lieux et monuments atypiques de la commune

- deux églises et deux chapelles (l'église Saint-Maurice de Dambach et l'église Saint Jean-Baptiste de Neunhoffen ; la chapelle Notre Dame des Champs à Dambach et la chapelle des Anges au Neudoerfel). Un grand nombre de calvaires et de croix sépulcrales.
- des rochers remarquables (le plus connu d'entre eux est le rocher de L'homme et de la Femme qui surplombe la vallée).
- la casemate de la ligne Maginot.
- les châteaux du Schoeneck, du Hogenfels, du Wineck et du Wittschloessel.
- les vaches écossaises, introduite dans la vallée par le Parc Naturel Régional des Vosges du Nord.

LE MOT DU MAIRE

Je voudrais ici afficher ma fierté d'être à la tête d'une commune dynamique composée de deux villages et deux hameaux et située au fond d'une vallée luxuriante. Un dynamisme entretenu par la présence d'un tissu économique assez satisfaisant (une scierie, le gourmet d'Alsace, le groupe Krill, un dépôt de pain-épicerie ...) et par la richesse de la vie associative.

Fierté aussi par le maintien d'un corps local de sapeurs-pompiers et le fonctionnement d'un stand de tir en constante évolution.

Deux projets majeurs verront le jour en 2021. Il s'agit de la création d'une MAM (Maison d'Assistantes Maternelles) privée dans les locaux privés du Gourmet d'Alsace et l'ouverture d'un périscolaire à la rentrée prochaine, à l'initiative de la Commune et de la Communauté de Communes du Pays de Niederbronn-les-bains.

Notre école de trois classes fonctionne en RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) avec la commune de Windstein.

Les derniers terrains du lotissement sont vendus et, dès à présent, une étude est en cours pour la création d'une petite zone d'habitation en face de la scierie.

Les touristes charmés par la beauté naturelle de nos villages et de la forêt environnante sont accueillis dans treize gites ruraux répartis aux quatre coins de la commune ainsi que dans une aire naturelle de camping. Un City Stade et un terrain de pétanque complètent ces infrastructures.

De quoi regarder l'avenir avec sérénité !

Joël Herzog
Maire de Dambach

La commune de Gumbrechtshoffen

Les actualités de la commune

- Réfection de la voirie rue d'Uhrwiller (travaux en cours),
- Étude en cours pour l'ouverture d'un périscolaire à la rentrée de septembre 2022,
- Actions citoyennes et participatives à la vie de la commune,
- Trames vertes (mouvement écologique et solidaire). La 1ère trame verte s'est déroulée le 27 mars 2021, avec la plantation de plusieurs arbres et arbustes sur une parcelle communale,
- Études de réhabilitation de plusieurs sites historiques et patrimoniaux,
- Étude de projets touristiques autour de la Zinsel,
- Plusieurs manifestations régulières proposées par les associations du village et/ou la commune, tel des marchés aux puces, une fête de la musique, un journée Village en Fête, le traditionnel messti ou encore un forum des associations,
- Activités associatives, sportives et culturelles importantes dans le village.

Lieux et monuments atypiques de la commune

- L'écluse et le lavoir (en cours de réhabilitation), situés au centre du village, font partie de son patrimoine,
- Un puit de pierre,
- Quelques maisons alsaciennes à colombages, dont la plus ancienne date 18ème siècle,
- Le verger, situé sur les hauteurs de la commune, accueille également des ruches, des vignes ou encore un « Verger école »,
- La Zinsel du Nord qui traverse le village.

Gumbrechtshoffen

Maire : **Estelle Duchmann**
Superficie : **5 740 km²**
Population (au 1er janvier 2021) : **1 175**
Coordonnées :
1, place du Tilleul 67110 Gumbrechtshoffen
Tél. : 03.88.72.91.21
Mail : **vil-gumbrechtshoffen@wanadoo.fr**
Web : **www.mairie-gumbrechtshoffen.fr**
Facebook : **Commune de Gumbrechtshoffen**
Ouverture de la Mairie :
Lundi au vendredi de 10h à 12h
Mardi et vendredi de 18h à 19h

LE MOT DU MAIRE

Gumbrechtshoffen se situe au cœur du territoire de la Communauté des Communes du Pays de Niederbronn-les-Bains. Sa position géographique constitue un véritable atout de proximité. À la fois porte d'entrée du Parc Naturel Régional des Vosges du Nord et à l'accès direct d'un axe routier important, ses 1 175 habitants bénéficient d'un cadre de vie agréable où il fait bon vivre. L'ensemble des services tels que supermarchés, services médicaux ou para médicaux, sont pour la plupart situés à Gundershoffen, mais à proximité immédiate.

Entourée d'une vaste forêt et traversée par la Zinsel du Nord, ses chemins de randonnées et ses pistes cyclables font le bonheur des villageois et des touristes. Un patrimoine historique complète cette richesse. La vie associative est Également bien présente avec le sport, les ainés, la jeunesse et la culture. Deux églises sont présentes sur notre territoire

Le groupe scolaire « René Egles », avec ses quatre classes et son équipe pédagogique, participe activement à la vie de notre village et constitue un vrai poumon de dynamisme. J'ai été élue Maire de Gumbrechtshoffen le 15 mars 2020 et succède à Fernand Feig, qui cède sa place après 37 années au service de nos concitoyens.

C'est entourée d'une équipe de conseillers municipaux motivés et ce malgré la situation sanitaire que nous traversons depuis maintenant une année, que nous œuvrons au développement de notre village et à la défense de ses intérêts.

Estelle Duchmann
Maire de Gumbrechtshoffen

PORTRAIT

Fernand Feig

La Communauté de communes du Pays de Niederbronn-les-Bains doit beaucoup à Fernand Feig : c'est lui qui, à la fin des années 1990, a pris son bâton de pèlerin pour convaincre l'ensemble des communes à se fédérer autour d'une structure intercommunale. Et il l'a fait avec une grande conviction qui ne s'est jamais altérée avec le temps qui passe ; c'est encore lui qui, tout naturellement, a été élu à la première présidence de la Communauté de communes, fonction qu'il a occupé pendant plus de vingt ans.

Durant ces deux décennies, il a porté la collectivité à bout de bras pour la hisser au rang qui est le sien aujourd'hui : une Communauté de communes dynamique qui, à bien des égards, constitue une vitrine pour ses nombreux partenaires. On comprend alors que, saisie par les élus du territoire, la Préfète du Bas-Rhin n'a pas hésité à le nommer, par son arrêté du 23 octobre 2020, Président honoraire de la Communauté de communes du Pays de Niederbronn-les-Bains.

Son parcours politique est exemplaire. Fernand Feig est entré au Conseil municipal de Gumbrechtshoffen en 1977. Il en deviendra le Maire en 1983, et le restera pendant près de trente-sept années ce qui, dans le monde politique, est une réelle prouesse et témoigne de la confiance que la population lui a sans cesse renouvelée. Du 1er janvier 1999 au 8 juin 2020, il présida la Communauté de communes du Pays de Niederbronn-les-Bains. Il occupa encore les fonctions de premier Vice-président du Syndicat des Eaux de Reichshoffen et Environs de 1995 à 2020, ainsi que celle de premier Vice-président du Schéma de cohérence territoriale de l'Alsace du Nord de 2014 à 2018.

Mais au-delà de ses titres et qualités, Fernand Feig a toujours mené une politique de terrain, mettant la proximité, l'échange ainsi que l'intérêt général au centre de ses préoccupations. L'humain avait également sa place dans l'accomplissement de ses missions ce qui, là encore, est de plus en plus rare de nos jours. Sa bonne humeur permanente, son ouverture d'esprit ainsi que son goût pour la discussion lui ont permis d'être un vecteur incontestable de rassemblement.

Pour toutes ces raisons, et pour mille et une autres encore, les élus d'aujourd'hui et de hier des communes membres de la Communauté de communes du Pays de Niederbronn-les-Bains lui adressent leurs remerciements les plus sincères.

Patrice Hilt
Président de la Communauté de communes
du Pays de Niederbronn-les-Bains

Installation du premier Conseil Communautaire le 21 décembre 1998

Remise de la médaille d'honneur régionale, départementale et communale le 26 novembre 2010

Inauguration de la Gendarmerie intercommunale le 27 juin 2002

Inauguration des itinéraires cyclables le 15 juillet 2018

Le centre de vaccination
du Pays de Niederbronn-les-Bains et de Sauer-Pechelbronn

Le centre de vaccination de Reichshoffen est géré conjointement par la Communauté de communes du Pays de Niederbronn-les-Bains et celle de Sauer-Pechelbronn. Installé au gymnase de la ville, il a ouvert ses portes au public le 12 avril dernier. Actuellement, le centre de vaccination fonctionne du lundi au samedi compris, de 9h à 12h et de 14h à 17h.

À ses débuts, 600 doses avaient été injectées chaque semaine. Mais dès le 26 avril, ce chiffre est passé à 1 200 en raison de la forte demande, puis à 2 400 doses administrées chaque semaine depuis le 31 mai.

Les rendez-vous seront ouverts hebdomadairement au fur et à mesure de la livraison de vaccins. Ils peuvent être pris sur le site Doctolib ou par téléphone via la plateforme de la Collectivité européenne d'Alsace au 09 70 81 81 61.

Depuis son ouverture, le centre a déjà permis de vacciner plus de 15 000 personnes.

Le mardi 18 mai dernier, le centre a eu l'honneur d'accueillir Josiane Chevalier, Préfète de la région Grand-Est et du Bas-Rhin, Christian Michalak, Sous-préfet de l'arrondissement de Haguenau-Wissembourg, ainsi que le Député Frédéric Reiss.

Un nouveau local pour la vente de jus de pommes

Deux espaces de stockage indépendants de 58 m² (soit au total 116 m²) ont été construits en 2020 sur le site de l'Épicerie Sociale Intercommunale située dans la rue d'Uttenhoffen, à Gundershoffen.

L'un des espaces est mis à disposition de l'Association Loisirs et Culture (ALC) de Gumbrechtshoffen pour la vente de jus de pommes tous les 1ers samedis du mois. Le second espace, quant à lui, est utilisé par les services de la Communauté de communes comme local de stockage des bacs à déchets ménagers et autres petits matériels.

À noter : l'ALC organise également tous les premiers samedis du mois une collecte de métaux au sous-sol de l'épicerie sociale.

Le Relais des Assistantes Maternelles

Durant le confinement, le Relais des Assistantes Maternelles (RAM) du Pays de Niederbronn-les-Bains a dû fermer les portes des accueils physiques et poursuivre ses missions par téléphone et par mails.

Afin de rompre l'isolement des assistantes maternelles durant cette période et maintenir les liens, le RAM a mis en place des défis artistiques hebdomadaires portant sur diverses thématiques. Ces derniers sont désormais proposés tous les mois, malgré l'assouplissement des règles sanitaires.

Depuis la réouverture du Relais des Assistantes Maternelles, plusieurs ateliers d'éveil sont également organisés au profit des assistantes maternelles et des parents employeurs du territoire (des ateliers Gym éveil, Histoire pour tous, Musique pour tous ou encore Cuisine pour tous). Ces rencontres se déroulent habituellement au périscolaire de Niederbronn-les-Bains.

Dans les mois à venir, le RAM va proposer diverses formations à destination des professionnels de l'accueil familial. À titre d'exemples, ces formations porteront, notamment, sur les troubles musculosquelettiques ou encore la connaissance du cerveau de l'enfant.

Enfin, un « tuto ram » a été créé sur le facebook de la Communauté de communes

Bien vivre votre retraite : ateliers de Sophrologie

En partenariat avec Atout âge Alsace, le Centre Intercommunal d'Action Sociale du Pays de Niederbronn-les-Bains propose depuis décembre 2020 un cycle d'ateliers de sophrologie dans le cadre de la thématique Bien vivre sa retraite. Ces séances ont lieu à chaque fois dans la salle communale de Mietesheim.

Les exercices proposés par la sophrologue Florence Guidat sont simples et concrets. Ils s'appuient sur la respiration, le relâchement physique, les mouvements du corps ou encore la concentration. Le groupe, constitué de dix personnes, est invité à refaire les exercices à domicile afin de prendre de plus en plus conscience de son corps et de retrouver un équilibre avec son mental.
Cette discipline permet, en effet, de rechercher un équilibre physique et mental et apporte ainsi une meilleure gestion de notre vie au quotidien.

Le tri des déchets s'invite à « La Fraternelle »

Depuis 27 ans, Citeo aide les entreprises à réduire l'impact environnemental des emballages ménagers et des papiers pour les transformer en ressources. Les épiceries sociales, déjà fortement impliquées dans des pratiques écoresponsables, sont des relais locaux très importants pour sensibiliser et diffuser les bonnes pratiques. L'épicerie sociale intercommunale « La Fraternelle » a postulé à cet appel à projet pour devenir ambassadrice du tri, en informant et en sensibilisant les bénévoles et bénéficiaires sur la bonne gestion et le tri des emballages et des papiers.

D-MARCHE : lutter contre la sédentarité pour bien vieillir

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale du Pays de Niederbronn-les-Bains propose aux retraités du territoire de découvrir et participer au programme D-MARCHE. Cette animation est entièrement gratuite.

D-marche
C'EST SURTOUT POUR TOUT LE MONDE

Ce programme, qui a démarré au mois de juin, a pour ambition de faire augmenter le nombre de pas au quotidien et de manière durable par la marche. Il s'agit ainsi d'une activité de prévention à la portée de tous, quel que soit le niveau de départ.

Chaque participant se verra équipé d'un podomètre et d'un carnet de suivi pour évaluer son activité quotidienne et voir celle-ci évoluer. Les bienfaits et les outils du programme D-MARCHE seront présentés et encadrés par Tom Dieda, enseignant spécialisé en activité physique adapté.

Contact : 03 88 05 86 50

Enfance-jeunesse

L'année 2020 fut une année tout à fait particulière, durant laquelle de nombreux évènements ont jalonné la vie des accueils périscolaires et petite enfance, entre confinement, fermeture, réouverture, protocoles sanitaires et mise en place d'accueils prioritaires en partenariat avec les enseignants de Reichshoffen et le Rectorat.

De plus, le contrat enfance arrivant à échéance à la fin de cette année, la Communauté de communes et la Caisse des allocations familiales du Bas-Rhin ont engagé une réflexion globale sur le territoire afin d'inventorier ses points forts et ses points faibles et dégager ainsi les grands axes de développement pour les années à venir. Toutes ces réflexions seront consignées dans un Contrat Global de Territoire (CTG). Ce travail nécessitera l'implication de tous les partenaires. Les concitoyens seront également sollicités par un questionnaire qui sera mis en ligne prochainement sur le nouveau site de la Communauté de communes. Le point de vue de chacun nous semble indispensable si nous souhaitons faire avancer positivement le territoire.

Un partenariat avec Kellogg's autour des petits déjeuners

Depuis de nombreuses années, l'entreprise Kellogg's s'engage à lutter contre la faim dès le premier repas de la journée et aider les populations dans le besoin. Elle souhaite également permettre aux enfants de prendre des petits déjeuners équilibrés, étant observé qu''ils n'ont pas toujours l'opportunité de prendre ce repas chez eux.

Dans le cadre de l'appel à projets lancé par Kellogg's, l'Épicerie Sociale Intercommunale « La Fraternelle » a obtenu en 2020 un prix de 1 000 €, ce qui lui a permis de mettre en place des ateliers collectifs en partenariat avec une diététicienne.

Remise d'un don à l'épicerie sociale intercommunale « La Fraternelle »

Le 18 décembre 2020, le Président de la Communauté de communes Patrice Hilt, accompagné du Vice-président Jean-Marie Ott, ainsi que du conseiller communautaire et Maire de Gundershoffen Victor Vogt, ont eu le plaisir d'accueillir les représentants du Comité d'entreprise et de la direction de la société ALSTOM de Reichshoffen pour la remise d'un don de 5 000 €.

Ce montant sera destiné aux actions d'insertion proposées par les agents et les bénévoles de l'Épicerie Sociale Intercommunale « La Fraternelle ».

Tribunes d'expression des élus issus de l'opposition

Avertissement aux lecteurs : les tribunes d'expression n'engagent que leurs auteurs.

Bonjour à tous les habitants de la communauté des communes du pays de Niederbronn les Bains.

Grâce à l'engagement de notre communauté de communes pour ouvrir un centre de vaccination et à l'importante mobilisation des soignants de nos territoires pour nous vacciner, nous avons l'espoir d'enfin sortir de cette crise.

Après des mois d'adaptations régulières aux mesures de protection sanitaires, les acteurs de notre territoire (entreprises, commerces, associations, etc.) vont ré-exercer dans des conditions moins restrictives.

Pour les aider à sortir eux aussi de cette crise, ne soyons pas spectateurs, soutenons-les en consommant local, en participant à leurs évènements !

L'été arrive avec cette irrésistible envie de revivre en extérieur, de profiter de nos amis, de nos familles.

Ne vivons plus côte à côte mais ensemble sur notre beau territoire. Ensemble construisons l'avenir pour nous, nos enfants et nos petits enfants.

Serge KOCH
Reichshoffen Groupe UNIS

Jonathan SOMMER et **Marc HASSENFRATZ**
Textes non remis

Horaires d'ouverture du siège

Depuis le premier confinement, la Communauté de communes a mis en place de nouveaux horaires d'ouverture de son siège situé au 5 place du Bureau Central à Niederbronn-les-Bains.

L'accueil physique se fait **du lundi au vendredi de 9h à 12h**. Les après-midis (sauf les mercredis), les services ne sont accessibles que sur rendez-vous. Bien évidemment, ils peuvent être contactés par téléphone à tout moment.

S'agissant plus particulièrement du service d'enlèvement des ordures ménagères, du Centre Intercommunal d'Action Sociale et du Relais des Assistantes Maternelles, un rendez-vous est toujours nécessaire.

Depuis le 1er janvier 2021, les adresses mails de l'ensemble de ces services ont également évolué. Désormais, la formule ci-dessous devra être utilisée :
prenom.nom@ccpaysniederbronn.fr

La liste des services et leurs coordonnées complètes seront prochainement accessibles sur le nouveau site web de la Communauté de communes, dont le lancement est prévu dans les prochaines semaines.

Du nouveau pour le service d'enlèvement des ordures ménagères

Depuis le 1er janvier 2021, les bacs à déchets ménagers (bacs bruns) sont affectés au logement. De ce fait, il n'y a plus lieu de restituer son bac à la Communauté de communes en cas de déménagement.

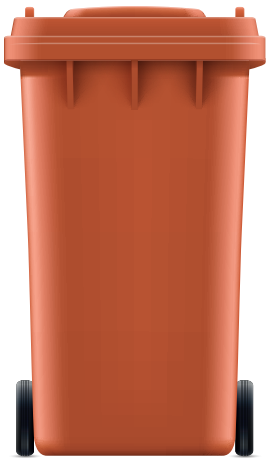

Rappel du fonctionnement :

Pour les ordures ménagères, chaque foyer est doté d'un bac brun d'une contenance de 120 litres. Ce bac est muni d'une puce électronique détectée par le camion lors de la collecte. La levée est automatiquement enregistrée ce qui permet d'avoir un suivi du nombre de levées pour chaque usager. Le bac doit donc être préalablement associé à un usager pour éviter tout refus de collecte.

Règles désormais applicables en cas de déménagement :

- **Si vous quittez le territoire de la Communauté de communes du Pays de Niederbronn-les-Bains**, il est nécessaire d'avertir la Communauté de communes afin de procéder à la clôture de votre abonnement.

- **Si vous déménagez dans une autre commune du territoire de la Communauté de communes du Pays de Niederbronn-les-Bains**, il est nécessaire de transmettre votre nouvelle adresse à la Communauté de communes pour la mise à jour de votre dossier.

Attention : si l'abonnement n'est pas clôturé, la facturation continue !

Si vous déménagez en cours d'année, comment sera calculée votre facture ?

La part fixe sera proratisée en cas de changement de domicile ou d'usager. Chaque mois entamé est dû en toute circonstance, afin de couvrir les frais de gestion.

La part variable sera facturée suivant le nombre de levées enregistrées lors du départ ou du changement d'usager. Néanmoins, un minimum d'une levée par mois sera pris en compte pour l'élaboration de la facture.

Afin de clôturer votre abonnement ordures ménagères et de faire cesser la facturation du service, il est nécessaire de vous rapprocher de nos services.

Tél : 03 88 05 86 86
contact@ccpaysniederbronn.fr

Pour réduire vos déchets, pensez au compostage !

La Communauté de communes propose à la vente des composteurs en bois d'une contenance de 1 m³. Ils peuvent être commandés auprès de la Communauté de communes au prix de 25 €.

Contact : 03 88 05 86 86
contact@ccpaysniederbronn.fr

Festival *Mômes en scène* du 4 au 8 août 2021

Chaque été, le parc du mini-golf et la place du Bureau Central de Niederbronn-les-Bains se transforment en immense scène, terrain de jeux et d'activités. Le festival *Mômes en scène*, organisé par l'Association Réseau Animation Intercommunal, est devenu un évènement incontournable sur notre territoire. Du 4 au 8 août 2021, petits et grands plongeront dans un monde burlesque où s'exprimeront les Arts de la Rue sous toutes ses formes.

Plus d'informations :
www.reseau-animation.com

Nettoyage de printemps reporté

En raison des restrictions liées au contexte sanitaire, le traditionnel nettoyage de printemps, prévu initialement le 10 avril dernier, a dû être reporté au samedi 2 octobre 2021. Si vous souhaitez vous mobiliser pour un territoire plus propre et un cadre de vie préservé, contactez directement les services de votre mairie.

Dispositif PIG Rénov'Habitat

Si vous êtes propriétaire occupant ou bailleur et cherchez une information générale sur la rénovation énergétique, sur les différents dispositifs d'aides ou avez simplement besoin d'un devis, venez rencontrer gratuitement les conseillers du bureau d'études Urbam Conseil. Ces derniers tiennent des permanences au siège de la Communauté de communes qui ont lieu les 2ème et 4ème jeudis du mois à partir de 17h. Une inscription préalable est nécessaire.

Contact :
03.29.64.05.90 ou **pig67@urbam.fr**

La quinzaine des aînés du 4 au 15 octobre 2021

La semaine des aînés change de formule pour pouvoir respecter les gestes barrières et accueillir toutes les personnes qui le souhaitent. Cette année, la manifestation sera organisée sur deux semaines du 4 au 15 octobre. Différentes thématiques seront à l'honneur, comme l'alimentation, le bien-être, les activités physiques, ... Vous pourrez également y trouver des informations destinées aux aidants ainsi que des groupes de parole et des débats. Plus d'informations à la rentrée !

Vente directe de produits de la ferme : venez faire le plein de vitamines 100 % alsaciennes !

Comme chaque année, le kiosque de vente directe de produits de la ferme (situé à l'entrée de la zone d'activités du Sandholtz) accueille les consommateurs. Plusieurs producteurs y vendent des produits locaux, tels du miel, de la confiture ou encore des sirops. Sans oublier, la rhubarbe et les asperges de la ferme Hartmann ou encore les fraises de la ferme Riehl.

Le kiosque est ouvert du lundi au samedi, de 9h30 à 16h.

À savoir : lorsque le stock de fruits et légumes est épuisé au cours de journée, le kiosque ferme ses portes jusqu'au lendemain matin.

Pour qu'aucune actu ne vous échappe...

Visionnez sans modération le site de la télévision locale du Pays de Niederbronn-les-Bains (www.tv3.fr).